

Suivi des questions / réponses consultation référencée 25-012_AC

Question 1 : Votre consultation intègre les DOM . Les coûts de livraison peuvent être différents en fonction de chaque zone. Est ce envisageable d'intégrer un pourcentage de coût d'approche pour chaque zone ?

Ex : Une livraison sur Nantes n'a pas le même coût qu'une livraison à FORT DE FRANCE par exemple. Il est régulier d'appliquer un Coeff sur le montant du matériel pour couvrir les frais de livraisons supplémentaires en outre mer. Est-ce envisageable?

Réponse Cerema :

Le CCAP (article 7.2) indique que les frais de transport seront payés aux frais réels , en sus et sur présentation des justificatifs. Ils devront apparaître clairement sur le devis le cas échéant. Ils ne seront pas réglés via un coefficient sur le montant du matériel.

Question 2 : BPU ligne 1, souhaitez vous un dossier en mousse ? Avez vous besoin d'un minimum de réglage sur les accoudoirs ? Nous retrouvons régulièrement un minimum de 3 dimensions. Est ce que le soutien lombaire doit être ajustable ? Et le dossier en hauteur ?

Réponse Cerema :

Merci de présenter les matériaux qui vous semblent les plus adaptés sachant que :

-Les accoudoirs sont a minima réglables en hauteur.

-Le soutien lombaire n'est pas forcément ajustable.

-Le dossier doit être ajustable en hauteur.

Question 3 : BPU ligne 2, Avez-vous un besoin d'une assise selle ? D'une assise plate ? Pourriez vous nous préciser si vous souhaitez une assise inclinable en avant ou en arrière ou les deux ?

Réponse Cerema :

L'assise doit être plate et non selle. L'inclinaison n'est pas nécessaire en standard.

Question 4 : BPU ligne 3, Souhaitez-vous des passages de câbles ? Souhaitez vous que nous intégrions une goulotte ? Est ce que la prestation de montage du bureau doit être inclus ou fait-elle l'objet d'un frais annexe

Réponse Cerema :

Nous souhaitons des passages de câble, Merci de ne pas intégrer d'options comme les goulottes. La prestation de montage doit être intégrée comme indiqué à l'article 1.1 du CCAP.

Question 5 : BPU ligne 10, Pourriez vous nous préciser la taille de la cloison souhaitée ? Avez vous un indicateur d'absorption minimum souhaité ? Avez vous une charte couleur à nous communiquer pour le choix de la cloison ?

Réponse Cerema :

Nous n'avons pas de charte couleur. Merci de présenter une cloison adaptable au bureau assis debout de longueur 1400 mm

Nous n'avons pas d'indicateur d'absorption minimum souhaité.

Question 6 : Vous évoquez un critère de notation sur l'étendue de la gamme de mobilier reconditionné . Ne voyant pas d'élément sur le sujet dans le BPU , Sous quelle format souhaitez vous que nous développons ce sujet ?

Réponse Cerema :

Votre offre doit préciser :

-les lignes du BPU proposées en mobilier reconditionné

-la partie du catalogue disponible en reconditionné

Question 7 : « Le titulaire doit proposer du mobilier reconditionné couvrant à minima la fourniture de bureaux réglables en hauteur et de fauteuils ergonomiques. »

Pour les bureaux, cela inclut-il le piètement + le plateau ou seulement une des 2 pièces ?

Réponse Cerema : Concernant le bureau réglable, cela concerne à minima le plateau.

Question 8 : concernant les N° de prix 3 et 4 du BPU, avons-nous la possibilité de vous faire 2 propositions ?

-Proposition 1 : avec plateau reconditionné,

-proposition 2 : avec un plateau non reconditionné.

Où devons-nous vous proposer exclusivement un plateau reconditionné ?

Réponse Cerema : Dans le cadre de ce marché, merci de ne faire qu'une proposition par ligne du BPU et d'indiquer la prestation qui vous semble la plus adaptée en fonction du cahier des charges et des critères de choix.

Question 9 : Le numéro 7 du DOE fait référence à une marque de souris type Roller mouse, souhaitez-vous une souris centrale ou souris verticale ?

Réponse Cerema : Il s'agit d'un dispositif de pointage central placé devant le clavier et dans l'axe des épaules. Il est typiquement composé de deux rouleaux mobiles sur une barre transversale et de boutons placés sur un support central. Le déplacement du curseur s'effectue grâce à la barre de pointage mobile latéralement et en rotation avec les doigts. Certains modèles intègrent un repose-paume.

Question 10 : Concernant la table de travail réglable en hauteur, souhaitez-vous une table électrique ou manuel pouvant supporter minimum 200kg ?

Réponse Cerema : Nous n'avons pas d'exigences sur le choix technique du dispositif de réglage pour cette référence.